Novembre 2025

Mettre en œuvre un ensemble ambitieux de mesures de financement climatique pour respecter les engagements du Canada en vertu de l'Accord de Paris

UN DOCUMENT DE POLITIQUE DE LA COALITION CANADIENNE
SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LE DÉVELOPPEMENT

Lors de la COP29, les Parties ont convenu du nouvel objectif collectif quantifié sur le financement climatique (NCQG), remplaçant l'objectif de 100 milliards de dollars américains établi en 2009. Le NCQG fixe un nouvel objectif d'au moins 300 milliards de dollars américains par an d'ici 2035 pour les pays en développement, les pays développés étant appelés à prendre les devants. De plus, le NCQG appelle tous les acteurs à mobiliser au moins 1,3 billion de dollars américains par an d'ici 2035 à partir de toutes les sources publiques et privées. Cependant, le NCQG laisse de nombreuses questions essentielles sans réponse, notamment en ce qui concerne les aspects qualitatifs du financement, et ne répond pas pleinement aux besoins des pays en première ligne et des pays en développement. Les Parties doivent clarifier ces incertitudes lors de la COP30, y compris la part de financement public à fournir, la qualité du financement, ainsi que l'équilibre entre atténuation, adaptation et pertes et dommages subis.

Le Canada fait partie d'un groupe clé de pays de l'hémisphère nord dont les engagements de financement climatique arrivent à échéance en 2025/2026 (parmi lesquels l'Australie, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Irlande, le Japon, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, l'Espagne, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis). Au fil des ans, le Canada a joué un rôle constructif, servant de pont entre les perspectives du Nord et du Sud, défendant un financement climatique sensible au genre dans le cadre de la Politique d'aide internationale féministe, et figurant parmi les rares pays à s'être engagés à consacrer un pourcentage de leur financement climatique à l'adaptation. Fort de ce leadership, le Canada doit montrer la voie dans la mise en œuvre du NCQG avec un nouvel engagement de financement climatique et manifester sa bonne foi pour clarifier et combler les lacunes dans la pleine mise en œuvre de ses obligations financières en vertu de l'Accord de Paris.

- Tripler son financement climatique international bilatéral à 15,9 milliards de dollars pour la période de 2026/27 à 2030/31. Bien que ce montant demeure inférieur à la part équitable du Canada (fondée sur les besoins mondiaux et la richesse relative du pays en comparaison avec celle des pays en développement), il témoigne d'une volonté d'accroître l'ambition face à l'urgence climatique;

- Allouer 40 % de l'engagement à l'adaptation, 40 % à l'atténuation et 20 % aux pertes et dommages subis;

- Limiter les prêts à 40 % du financement total, et veiller à ce que tout le financement destiné à l'adaptation ainsi qu'aux pertes et dommages soit accordé sous forme de subventions;

- S'assurer que tout le financement climatique soit nouveau et qu'il vienne s'ajouter à l'Aide publique au développement (APD) existante.

    - Dans le budget annuel, l'enveloppe de l'aide internationale (EAI) devrait être augmentée d'un montant équivalent aux décaissements annuels de financement climatique, afin que celui-ci ne se fasse pas au détriment d'autres priorités de l'aide canadienne.

    - Pour garantir la transparence, une projection quinquennale de l'EAI devrait être publiée chaque année, en identifiant séparément le financement climatique;

- Le Canada devrait accorder la priorité aux groupes vulnérables, y compris les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement, les contextes fragiles, les Peuples autochtones, les femmes et les filles, les jeunes et les populations marginalisées, notamment par :

    - Des engagements accrus envers l'adaptation et les pertes et dommages subis;

    - Le choix de modalités de financement appropriées (subventions vs prêts);

    - Le recours à des canaux de financement efficaces (comme les OSC);

    - Un ciblage et un suivi adaptés pour mesurer la portée auprès des populations vulnérables;

    - Le renforcement de la participation effective de ces groupes aux processus visant la lutte contre le changement climatique;

- Le Canada devrait continuer à soutenir la biodiversité et la nature dans son financement climatique, tout en veillant à fournir un financement distinct, nouveau et additionnel pour mettre en œuvre le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (CMB-KM).

- S'engager à mettre à jour les méthodologies de rapport et de comptabilisation dans le cadre du Cadre renforcé de transparence, afin qu'elles soient alignées sur le NCQG — notamment en matière d'additionnalité, de concessionnalité, d'équivalence des subventions et de rapport distinct sur le financement des pertes et dommages subis par rapport à l'adaptation. Ces efforts doivent être liés à la revue biennale du NCQG par le Comité permanent du financement (SCF) et au GST-2;

- Encourager les progrès réalisés par le SCF dans ses efforts pour adopter une définition commune du financement climatique afin de limiter l'ambiguïté et reconnaître l'importance du financement des pertes et dommages. Une liste d'exclusion mentionnant les marchés du carbone, le financement des combustibles fossiles, les prêts à taux du marché pour l'adaptation et le financement des pertes et dommages, ainsi que le financement de l'APD afin de refléter l'additionnalité, doit également être adoptée;

- Veiller à ce que la feuille de route de Bakou à Belém vers 1,3 billion de dollars identifie les lacunes du système actuel de financement climatique, propose une voie claire pour les combler et établisse des liens entre les processus de la CCNUCC et les initiatives externes traitant du lien entre dette et climat et d'autres obstacles systémiques;

- Lutter contre le rôle néfaste de la dette qui sape l'action climatique en contribuant de manière constructive à réunir et à envoyer des signaux aux autres acteurs de l'architecture financière et des instances décisionnelles connexes en vue d'une mise en œuvre complète de l'article 2.1c avec des objectifs assortis de délais précis;

- Envoyer de forts signaux politiques en faveur de l'annulation de la dette, d'une Convention des Nations Unies sur la dette, et d'une coopération fiscale internationale, en soutenant les négociations intergouvernementales en cours sur la Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale et la mise en œuvre de l'Engagement de Séville issu de la Quatrième Conférence internationale sur le financement du développement.

La Coalition canadienne sur les changements climatiques et le développement (C4D) regroupe plus de 50 organisations canadiennes œuvrant dans le domaine du développement international et de l'environnement. On y retrouve aussi des groupes de réflexion et des consultants, qui travaillent ensemble pour partager leurs connaissances et agir de manière concertée face aux changements climatiques. Créée en 2006, la C4D vise à renforcer la capacité du secteur du développement international à relever les défis que posent les changements climatiques au développement durable et à amplifier la voix de ce secteur dans le débat sur la réponse du Canada aux changements climtiques.

Memberes : Acted Canada, ADRA, Initiative pour l'action climatique en Afrique, Fondation Aga Khan Canada, Alinea, AidWatch Canada, Association québécoise des organismes de coopération internationale, Baastel, Conseil de la Colombie-Britannique pour la coopération internationale, Canadian Feed the Children, Banque canadienne de grains, Secours luthérien mondial du Canada, Réseau canadien pour les maladies tropicales négligées, Croix-Rouge canadienne, CARE Canada, CECI, CESO-SACO, Réseau action climat Canada, Coopération Canada, Fondation du développement coopératif du Canada, CUSO International, Développement et Paix, Développement international Desjardins, Ingénieurs sans frontières Canada, Fonds pour l'égalité, Équiterre, Radios rurales internationales, Global Citizen, Mouvement de soutien des grands-mères(GRAN), Habitat pour l'humanité Canada, Highwatermark, iDE, Institut international du développement durable, Jane Goodall Institute Canada, Avocats sans frontières Canada, Lucky Iron Life, MEDA, Comité central mennonite, Initiative des femmes Nobel, ONE, Oxfam Canada, Oxfam-Québec, Plan International, Presbyterian World Service and Development, PWRDF, REAP-Canada, Save the Children/Aide à l'enfance, SOCODEVI, Église unie du Canada, UNICEF Canada, Institut de l'Université des Nations Unies pour l'eau, l'environnement et la santé, WaterAid, World Accord, World Renew, Vision mondiale, EUMC